

## ADDITIF N°001

### A L'AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPM/2025 DU 05 MAI 2025 RELATIF A LA RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS-DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE). (Procédure d'Urgence)

Le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), apporte les modifications ci-après à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt ci-dessus mentionné :

#### 9. REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Au lieu de :

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

- a. Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 19 mai 2025 ;

Lire :

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

- a. Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 21 mai 2025 ;

Le reste des points de l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt sans changement.

Yaoundé, le 15 MAI 2025

**Le Coordonnateur**

Ampliations :

- ARMP
- Affichage



*Ful Gom Fonkwa*  
Ingénieur Electricien